

Justificatif généré le 13/09/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 13/09/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19201525049140-2022J00529_2022-09-08

N° d'annonce : 19201525049140-2022J00529_2022-09-08

SYRIANA

Société à responsabilité limitée

170 Avenue du Général Leclerc, 92330 Sceaux

R.C.S. : NANTERRE 805 171 063

Activité : restauration traditionnelle

Tribunal de commerce de Nanterre

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 08 septembre 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 août 2022, désignant liquidateur M^e Legras De Grandcourt Patrick 31 AVENUE FONTAINE DE ROLLE 92000 Nanterre. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.